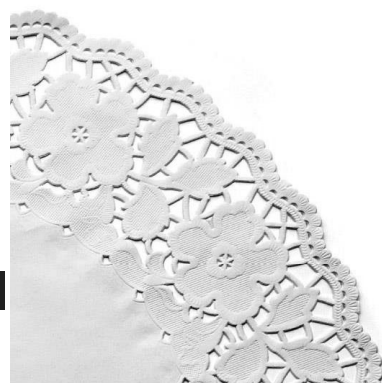


Code d'article	301.09
Description	DENTELLES RONDES AJOURÉES
Catalogue	HOS 210
Date de modification	08/01/2025 12:13:51

**Spécifications du produit**

Unité de mesure MILLE
Dimensions Ø 19 CM
Matériel PAPIER
Couleur BLANC
Grammage 53 G/M2
Poids net d'une unité (g) 1,30

Codes

Intrastat 48239085
ITF14 18420499301096
EAN13 8420499301099

Codification par la décision 97/129/CE PAP 22
Signage Triman et Info-Tri

**Colisage**

Paquet Unités / paquet 250
Dimensions paquet (cm) 19,50 x 19,50 x 2,00
Poids paquet (kg) 0,35
Volume paquet (m³) 0,0007605

Codification par la décision 97/129/CE PP 5
Signage Triman et Info-Tri



Carton Unités / carton 12.000
Paquets /carton 48
Dimensions carton (cm) 41,00 x 53,00 x 21,00
Poids carton (kg) 17,01
Volume carton (m³) 0,0456330

Codification par la décision 97/129/CE PAP 20
Signage Triman et Info-Tri



Palette Cartons / couche 7
Cartons / palette 21
Conditionnement (U base x couches) 7 x 3
Poids (kg) 381,21
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable Biodégradable Micro-ondes Four 0°C/+70°C Cash & Carry



Certificats

Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).



Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).



Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.